

Le 31 mai 2019
n° 03462/00683/2019

Région de Gendarmerie Départementale
Alsace Lorraine Champagne Ardennes
Groupement de Gendarmerie
Départementale du Bas-Rhin
Compagnie de Gendarmerie
Départementale de Haguenau
B.T.A. de HAGUENAU

NOTE A DESTINATION DES COMMERÇANTS

OBJET : Mise en circulation de faux billets

Lors de ces dernières semaines, des liasses de billets factices de 20€ provenant de Chine ont été vendues pour quelques euros via des sites marchands.

A l'origine, il s'agissait de billets factices destinés à être utilisés pour des tournages de films, au théâtre ou pour des spectacles de magie.

Ces faux billets sont facilement identifiables malgré un aspect similaire aux vrais. Ils ne possèdent aucune des sécurités présentes sur les vraies coupures. Deux mentions inscrites dessus : « Movie money » et une phrase en anglais expliquant qu'il s'agit de faux billets.





Cette coupure falsifiée de la valeur faciale de 20€ existe dans la coupure de la valeur de 50€. Il est possible que d'autres valeurs fassent leurs apparitions sur le territoire

Faites preuve d'une vigilance accrue, notamment auprès de vos clients de passage :

→ **Veillez à ne pas perdre le ou les billets de vue pendant la transaction. Ne vous laissez pas distraire par un éventuel complice.**

→ **N'encaissez surtout pas l'argent avant d'avoir contrôlé la conformité de la coupure avec la monnaie Euros et l'existence de l'ensemble des signes de sécurité selon la méthode « TRI » :**

– **Toucher le billet. Un vrai billet doit comporter du relief en surface et craquer à l'oreille.**

– **Regarder le billet. En examinant le billet à la lumière du jour ou à la lumière infrarouge, vous devez voir par transparence 4 éléments distincts : le nombre incomplet, le symbole €, le fil de sécurité, le filigrane.**

– **Incliner le billet. En effectuant un mouvement de bas en haut, vous devez apercevoir une image changeante. Cet hologramme apparaît sur la bande ou la pastille holographique argentée.**

→ **Signalez sans délai à la gendarmerie en cas de victimisation (escroquerie ou tentative d'escroquerie) en composant le 17.**

Pour toutes questions, renseignez-vous auprès de votre brigade, commissariat, banque ou Banque de France.